

# UDAP

## DE LA VENDÉE

UNITÉ DÉPARTEMENTALE  
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

# 85

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des affaires culturelles  
des Pays de la Loire

*L'UDAP de la Vendée, installée à la Roche-sur-Yon dans les locaux de la préfecture de Vendée, est un service de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC), dont le siège est à Nantes.*

*Le responsable de l'UDAP est un architecte et urbaniste de l'État (AUE) portant le titre d'architecte des bâtiments de France (ABF).*

### Pour vous accompagner dans vos projets...

- **Étienne BARTCZAK** - ABF, AUE - Responsable de service  
Conservateur de la Cathédrale de Luçon
- **Julie GUIGNARD** - ABF, AUE - Adjointe au responsable de service
- **Denis DARNAT** - Ingénieur des services culturels du patrimoine
- **Corinne FRANCO** - Technicienne des services culturels et des bâtiments de France
- **Philippe RATIER** - Attaché d'administration
- **François-Xavier D'ABRIGEON** - Secrétaire administratif
- **Dominique VALEAU** - Adjoint administratif

© crédit photo

**HORAIRES D'OUVERTURE  
AU PUBLIC**

CONSULTATION DU SERVICE  
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



[SDAP.VENDEE@CULTURE.GOUV.FR](mailto:SDAP.VENDEE@CULTURE.GOUV.FR)  
[WWW.CULTURE.GOUV.FR/REGIONS/DRAC-PAYS-DE-LA-LOIRE](http://WWW.CULTURE.GOUV.FR/REGIONS/DRAC-PAYS-DE-LA-LOIRE)



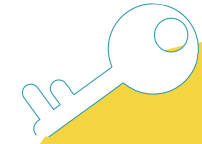
UDAP DE LA VENDÉE (85)  
BÂTIMENT PRÉFECTORAL MERLET  
31, RUE DELILLE CS 70759  
85 018 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX



**02 53 89 73 00**  
LE MATIN DE 9H À 12H

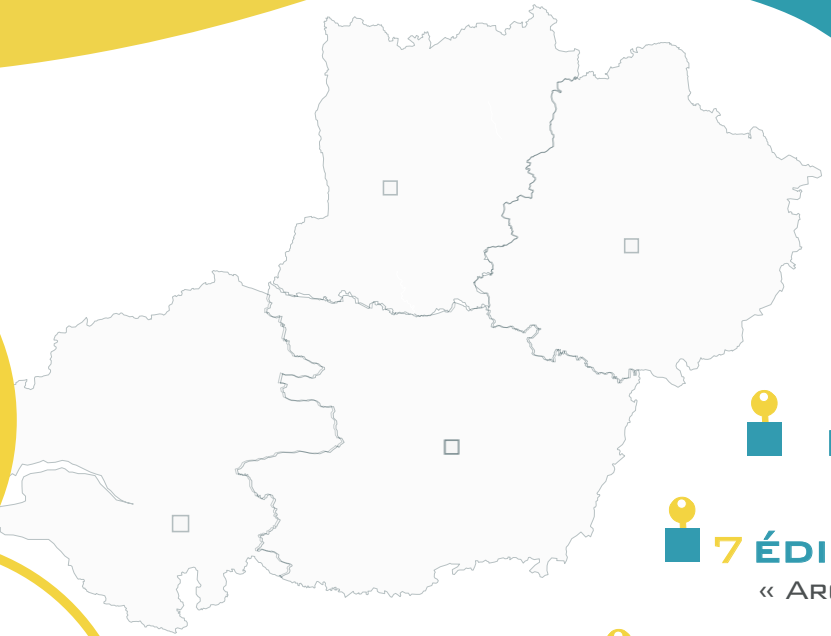


© crédit photo



**CHIFFRES CLÉS  
DU PATRIMOINE  
POUR  
LA VENDÉE**

**TERRITOIRE**  
258 COMMUNES  
19 EPCI  
679 991 HABITANTS  
(INSEE 2018)  
6 719 KM<sup>2</sup>



**371 MONUMENTS HISTORIQUES**  
(MH CLASSÉS ET INSCRITS)

**MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS**  
APPARTENANT À L'ÉTAT

**7 ÉDIFICES LABELLISÉS**  
« ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE » (ACR)

**37 SITES CLASSÉS ET INSCRITS**  
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

**1 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**

**1 PARC NATUREL RÉGIONAL**

**18 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (SPR)**

**7 PETITES CITÉS DE CARACTÈRE**



© crédit photo



## LES MISSIONS DE L'UDAP

*« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine, sont d'intérêt public. »*

Extrait art.1 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture

### **Conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité**

L'UDAP contribue à la qualité des projets d'aménagement de territoires urbains ou ruraux en participant à l'élaboration des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme ou en apportant son expertise pour tout projet d'aménagement susceptible de modifier le paysage des villes et des campagnes.

### **Contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés**

L'UDAP émet des avis sur les travaux réalisés en espaces protégés : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable, site inscrit ou classé.

Dans ce cadre, l'UDAP veille à l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant.

### **Assurer la conservation et la valorisation des monuments historiques**

L'UDAP surveille l'état sanitaire des monuments historiques classés ou inscrits, et assure le contrôle scientifique et technique des travaux en lien avec la DRAC (conservation régionale des monuments historiques). L'ABF est conservateur de la Cathédrale de Luçon (monument historique appartenant à l'État).



L'UDAP est à la disposition de tout citoyen ayant un projet élaboré ou ressentant le besoin de conseils préalables :

- propriétaire d'un monument historique,
- habitant d'un espace protégé (abords de monument historique, site patrimonial remarquable, site inscrit ou classé),
- responsable territorial (élus et services techniques),
- professionnel (architecte, paysagiste, entreprise, etc.).

Les ABF du service assurent, avec l'aide des ingénieurs ou des techniciens des bâtiments de France, des permanences dans les 18 sites patrimoniaux remarquables de la Vendée.

Se renseigner auprès de l'UDAP pour les prises de rendez-vous.